

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2025

Convocation du 16 avril 2025

Présents : Noël PIROUX, Bénédicte BERNARD, Mathieu PAQUELIER, Cécile FERLET, Valérie COUTARD, Jérôme DUPASQUIER, Jérôme LARCHER, David RICHONNIER, Grégory GOULY

Excusé : Nicolas RENAULT

Secrétaire de séance Cécile FERLET

Les conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du **25 mars 2025**.

Reconduction du bail commercial du Multiservices

Le Conseil Municipal décide de reconduire le bail commercial du Multiservices pour une durée de neuf ans à compter du 1^{er} février 2025.

Décision modificative

Il y a lieu de modifier les prévisions budgétaires afin de pouvoir régler la tondeuse autoportée d'un montant de 16 440€ en investissement sur le compte 2157/190. Il faudra donc prendre à la place sur le compte 2135/183 destiné initialement à l'aménagement du local pompiers. Le Conseil Municipal approuve cette modification.

Embauche d'un agent technique

Le Conseil Municipal décide de recruter un agent technique à temps plein au sein de la commune. Une annonce détaillée sera publiée sur les sites officiels.

Emploi saisonnier d'agent technique

Les Conseillers Municipaux décident en raison d'un manque de personnel au sein du service technique de la commune, de créer deux emplois saisonniers d'agents techniques polyvalents à temps plein pour le mois de juillet 2025.

Affaires diverses

- **Pot de départ en retraite de Danielle GUILLET**

Le Conseil Municipal décide d'organiser un pot de départ en retraite de Danielle GUILLET afin de la remercier pour ces nombreuses années passées au service de la commune.

- **Ajout d'un point lumineux Chemin de la Verliere**

Pour faire suite à la demande de Madame Eva FISHER-ACHOURA concernant l'ajout d'un lampadaire «Chemin de la Verlière», le Conseil Municipal décide que la prise en charge financière d'un montant de 4 191.96€ reste à la charge du demandeur et que la Commune quant à elle prendra en charge le forfait de la consommation électrique et l'entretien du lampadaire.

- **Projet d'adhésion de la commune à PanoPocket**

Dans le cadre de l'amélioration de la communication entre la municipalité et les administrés, la Commune souhaite s'inscrire dans une démarche de modernisation et de proximité sur PanoPocket. Une

étude détaillée sera demandée au prestataire de PanoPocket pour ce projet.

• **Ralentisseurs au sein de la Commune**

Un point a récemment été réalisé concernant l'implantation éventuelle de ralentisseurs sur le territoire communal, dans le but d'améliorer la sécurité routière et de réduire la vitesse. Il apparaît nécessaire de reprendre contact avec les services du Département, compétents sur les voiries départementales, afin d'envisager conjointement les aménagements possibles.

Fait à PIRAJOUX, le 19 mai 2025

La secrétaire de séance,
Cécile FERLET



Le Maire,
Noël PIROUX



MAIRIE DE PIRAJOUX
02320 AIN